|  |  |
| --- | --- |
|  | **Document C24/122-F** |
| **29 août 2024** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| COMPTE RENDU  DE LA  DOUZIEME ET DERNIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE | |
| Vendredi 14 juin 2024, de 14 h 30 à 16 heures  **Président**: M. Frédéric SAUVAGE (France) | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Sujets traités** | **Documents** |
| 1 | Transformation numérique écologique: Activités de l'UIT en matière de changements climatiques et de durabilité environnementale (*suite*) | [C24/72](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0072/en), [C24/88](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0088/en), [C24/DT/11](https://www.itu.int/md/S24-CL-240604-TD-0011/en) |
| 2 | Dates et durée des sessions de 2025, 2026 et 2027 du Conseil de l'UIT et des groupes de travail du Conseil (*suite*) | [C24/2](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0002/en), [C24/DT/13](https://www.itu.int/md/S24-CL-240604-TD-0013/en) |
| 3 | Liste des présidents et vice-présidents des groupes de travail du Conseil et des groupes d'experts (*suite*) | [C24/21(Rév.5)](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0021/en) |
| 4 | Clôture de la séance | – |

# 1 Transformation numérique écologique: Activités de l'UIT en matière de changements climatiques et de durabilité environnementale (*suite*) (Documents [C24/72](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0072/en), [C24/88](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0088/en) et [C24/DT/11](https://www.itu.int/md/S24-CL-240604-TD-0011/en))

1.1 Le conseiller de la France dit que le Document C24/DT/11 contient un projet de Résolution sur le rôle de l'UIT pour promouvoir la contribution des TIC à la durabilité et à l'action climatique, qui a fait l'objet d'un consensus à l'issue des consultations informelles engagées à la troisième séance plénière. Le texte tient compte des vues exprimées au cours des consultations concernant, notamment, une approche équilibrée de la contribution des TIC – positive et négative – aux mesures pour l'environnement; l'importance que revêt la diffusion des études et des bonnes pratiques; la nécessité d'adopter une vision plus large de la durabilité, y compris des dimensions sociales et économiques; et la prise en compte des besoins spécifiques des pays en développement. Ce projet de résolution s'inscrit dans la droite ligne d'autres textes de l'UIT, tels que la Résolution 182 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires et la Résolution 73 (Rév. Genève, 2022) de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications, faisant de l'UIT un acteur essentiel dans les initiatives multi-parties prenantes visant à relever les défis liés aux changements climatiques et à la durabilité environnementale.

1.2 Des conseillers se disent favorables au projet de Résolution et se félicitent en particulier de l'équilibre reflété entre l'impact environnemental des TIC et le rôle que jouent cette technologie pour autonomiser d'autres secteurs; de la référence aux bonnes pratiques qui y figure; et de l'accent qui est mis sur le renforcement des capacités des pays en développement. S'agissant de ce dernier point, deux conseillères de la région Afrique souhaiteraient que la Résolution aille plus loin en ce qui concerne les défis particuliers auxquels sont confrontés les pays africains ainsi que d'autres régions en développement, qui sont les plus touchés par la crise climatique, en donnant également la priorité à des solutions adaptées aux changements climatiques pour les régions vulnérables, au renforcement des capacités et au partage des connaissances sur la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques, aux mécanismes de financement spécifiques et aux partenariats inclusifs.

1.3 Le Conseil **adopte** la nouvelle résolution figurant dans le Document C24/DT/11.

1.4 Le Vice-Secrétaire général dit que des efforts sont déjà en cours pour renforcer les travaux de l'UIT sur la durabilité environnementale dans le cadre de l'initiative "Action du secteur du numérique pour l'environnement", y compris des efforts de mobilisation de ressources, efforts auxquels il encourage les États Membres à contribuer. L'UIT s'efforcera de doter chaque région et chaque pays de la capacité de traiter les questions de durabilité numérique. Le Vice-Secrétaire général se félicite en outre de la collaboration étroite entre l'UIT et les pays qui accueilleront les futures conférences des Nations Unies sur les changements climatiques, à savoir l'Azerbaïdjan et le Brésil, sur le programme numérique et invite les décideurs du secteur du numérique à participer activement aux prochaines conférences.

# 2 Dates et durée des sessions de 2025, 2026 et 2027 du Conseil de l'UIT et des groupes de travail du Conseil (*suite*) (Documents [C24/2](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0002/en) et [C24/DT/13](https://www.itu.int/md/S24-CL-240604-TD-0013/en))

2.1 La Secrétaire de la plénière dit qu'en réponse aux deux demandes formulées à la 11ème séance plénière, tenue le matin même, une solution a été trouvée pour que la session de 2025 du Conseil soit avancée de deux semaines et se tienne donc en juin et non en juillet, et pour que la première série de réunions des GTC en 2027 soit avancée d'une semaine. Ces modifications sont reflétées dans une version révisée du projet de nouvelle décision, reproduite dans le Document C24/DT/13.

2.2 Le Conseil **confirme** les dates de ses sessions de 2025, 2026 et 2027, ainsi que les dates des séries de réunion des GTC et des groupes d'experts pour la même période, et **adopte** la décision figurant dans le Document C24/DT/13.

# 3 Liste des candidats aux postes de Présidents et de Vice-présidents des groupes de travail du Conseil et des groupes d'experts (*suite*) (Document [C24/21(Rév.5)](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0021/en))

3.1 Le Président a le regret d'informer les participants que les discussions qu'il a entreprises avec les parties intéressées dans le temps imparti depuis la précédente séance plénière n'ont pas permis de parvenir à un consensus sur la nomination du vice-président du Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des six langues officielles (GTC-LANG). Par conséquent, il ne voit pas d'autre solution que de reporter l'examen de la question à la session de 2025 du Conseil.

3.2 Il en est ainsi **décidé**.

3.3 En réponse à la question soulevée par un conseiller lors de la séance plénière précédente concernant les conséquences du fonctionnement du GTC-LANG sans vice‑président pour une langue donnée, la Secrétaire de la plénière fait observer que plusieurs groupes se trouvent dans cette situation depuis un certain temps. Il appartient aux États Membres d'évaluer les travaux des différents groupes et d'en tirer les conclusions éventuelles. Toutefois, conformément au mandat du GTC-LANG, tous les États Membres sont habilités à participer aux travaux du Groupe.

3.4 La conseillère de la République sudafricaine dit que son pays estime que la question de la nomination du vice-président du GTC-LANG pour la langue russe aurait pu être mieux traitée. Elle estime qu'il aurait été possible de parvenir à un compromis et que l'on aurait pu faire davantage pour conclure la question, par exemple en examinant la proposition d'un observateur consistant à nommer des "vice-présidents par intérim". Ce point de vue est partagé par la conseillère de Cuba, qui appuie elle aussi cette dernière proposition.

# 4 Clôture de la séance

4.1 La Secrétaire générale prononce l'allocution disponible à l'adresse suivante: <http://council.itu.int/2024/wp-content/uploads/sites/4/2024/07/C24-ITU-SG-closing-speech.docx>.

4.2 Le Président prononce l'allocution disponible à l'adresse suivante: <http://council.itu.int/2024/wp-content/uploads/sites/4/2024/08/C24-Statement-Chair-Council_closing-f.docx>.

4.3 Une vidéo est projetée pour présenter les temps forts de la session de 2024 du Conseil.

4.4 Le Président de la Commission permanente de l'administration et de la gestion (ADM) dit qu'à l'issue de son mandat de deux ans en tant que Président de la Commission permanente, qui a été une expérience très intense, mais enrichissante, il tient à remercier sincèrement tous ceux qui l'ont soutenu: le Vice-Président, les fonctionnaires élus, l'ensemble du secrétariat, avec une mention spéciale pour le secrétaire de la Commission et les rédacteurs des rapports pour leurs efforts herculéens, ses prédécesseurs, les conseillers qui ont été particulièrement actifs dans les travaux préparatoires et/ou qui ont présidé des groupes ad hoc, le Président du Conseil et son prédécesseur, la délégation suisse et, enfin et surtout, sa famille qui l'a beaucoup soutenu.

4.5 La Secrétaire générale décerne au Président du Conseil la médaille de l'UIT et lui remet également, en sa qualité de Vice-Président de la Commission de l'administration et de la gestion, un certificat de reconnaissance de la manière remarquable dont il a dirigé les travaux du Conseil et de la Commission.

4.6 Plusieurs conseillers, s'exprimant au nom de leurs groupes régionaux, remercient le Président pour sa patience et sa conduite des discussions au cours de la session de 2024 du Conseil. Ils remercient également le Vice-Président du Conseil, le Président et le Vice‑Président de la Commission ADM, les fonctionnaires élus, la Secrétaire de la plénière et l'ensemble du secrétariat pour leur précieux soutien, ainsi que les équipes techniques, notamment les interprètes et les techniciens, qui ont contribué au bon déroulement de la session.

4.7 Le Président déclare close la session de 2024 du Conseil.

La Secrétaire générale: Le Président:

D. BOGDAN-MARTIN F. SAUVAGE

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_